

Mardi 5 décembre 2017
Amphi 001- bâtiment 2 à partir de 14h30

CONFÉRENCE

proposée par Mme Anne PONSEILLE
Maître de Conférences, CERCOP, Université de Montpellier

La motivation du choix de la peine

De la Loi à la Jurisprudence : aspects théoriques

La motivation des décisions de justice

Mme Fanny MALHIÈRE

Maître de Conférences à l'Université de Bourgogne, CREDIMI

*Présentation de la nouvelle exigence prétorienne
de motivation de toute peine*

Mme Muriel GIACOPELLI, Professeur à l'Université Marseille-Aix, LDPSC

Entre obligation et interdiction : aspects pratiques

Me Iris CHRISTOL, Avocate au Barreau de Montpellier

M. Régis CAYROL, Président de la Cour d'assises de l'Hérault

M. Georges LEROUX, Président de Chambre, Cour d'appel de Montpellier

Entrée libre et gratuite

Conférence validée au titre de la formation continue des magistrats et des avocats

Contact : Mme Habiba ABBASSI - CERCOP - 04.34.43.28.64